



# 19<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration de l'ONUSIDA (PCB) en Zambie



**Lusaka** 06 AU 08 Décembre 2006



**INTERVENTION DU COLLECTIF  
DES FEMMES ACTRICES DE DEVELOPPEMENT ET DE DEFENSE DES  
DROITS DE L'ENFANT ET DE LA MERE EN AFRIQUE**

Association Sans But Lucratif  
EN SIGLE

**COLFADHEMA**



**Présentée par Mme Annie ATIBU M.FARAY  
Présidente Nationale**

**Tél. 243 9999 28772**

**E-mail : [anniefaray@yahoo.fr](mailto:anniefaray@yahoo.fr)**



*Elle a 80 ans, pourtant elle n'a pas été épargnée  
par ces actes odieux*

# 3. QUELQUES STATISTIQUES

- ◆ 67 cas de viol par jour en RDC
- ◆ 77% de ces cas de viol sont commis par les hommes en uniforme (les armées étrangères, le FARDC, la police, les soldats de la Monuc)
- ◆ L'âge des victimes varie entre 2 ans et 80 ans
- ◆ Prévalence VIH/SIDA chez les victimes de violence est deux à cinq fois supérieure à la prévalence nationale
- ◆ Plus 5000 cas assistés entre janvier à juillet 2006 à Kinshasa et en provinces

Source: Initiative Conjointe/UNFPA

# 4. IMPACT DES VIOLENCES SEXUELLES SUR LA VIE DE LA FEMME

Aggravation de la pauvreté

**VIH SIDA**

**Santé Enfant**

**PERTURBATION PSYCHIQUE**

**DELIQUESCENCE FAMILLIALE**

- Inaccessibilité aux services sociaux de base
  - Accentuation du Sous développement essentiel
  - **Malnutrition**
  - **Mortalité infantile élevée**
  - Blessures intérieures avec production d'une progéniture affectée
  - **Délinquance juvénile**
- Chaos social généralisé

# 3.3.Principales causes des violences sexuelles en zones dites non sécurisées

- Difficulté de brassage de l'armée et de la police
- Lenteur de démobilisation et réinsertion des troupes
- Présence des factions et groupes armés actifs:
  - FDLR au Nord Kivu et Sud Kivu
  - Les Rebelles du LRA
  - Plusieurs milices en Ituri
- impunité
- Statut de la femme
- La pauvreté de la femme

## 6. Réalisations majeures

- ◆ Initiative conjointe « IC » pour la lutte contre les violences sexuelles regroupant le Gouvernement, les agences du SNU et les ONG (Nationales et internationales) avec le leadership de l'UNFPA
- ◆ Apport de la communauté internationale par les financements des projets conjoints à l'est du pays par le Royaume de la Belgique et le gouvernement canadien
- ◆ Loi sur la violence

## 7. Contribution de l'ONUSIDA RDC pour la lutte contre les violences sexuelles

- ✦ Appui a la mise en place d'une base de données dans le cadre du programme conjoint
- ✦ L'élaboration de projet de loi pour la protection des personnes vivant avec le VIH et les Victimes des violences sexuelles.

# 9. LECONS APPRISES

1. Nécessite d'une bonne coordination: La mise en place de l'initiative conjointe a permis une mobilisation des acteurs et des victimes.
2. La mise en place d'un système d'information de gestion des données est essentielle. Cela a permis de répondre aux besoins des acteurs et la meilleure prise des décisions.
3. La Prise en Charge holistique des victimes de violence nécessite une mobilisation importante de ressources.



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION, ENGAGEMENT ET APPUI

**Annie ATIBU M. FARAY**

Présidente Nationale du COLFADHEMA  
Membre de l'Initiative Conjointe

Téléphone: (243)099 9928 772

Email: [anniefaray@yahoo.fr](mailto:anniefaray@yahoo.fr), [colfadhema@hotmail.com](mailto:colfadhema@hotmail.com)